

PCAET Cannes Pays de Lerins

Recueil des contributions des services de la Région

D'une manière générale sur l'ensemble du document, il conviendrait de remplacer l'acronyme « PACA » par le nom complet de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1- Partie « DIAGNOSTIC »

D'une manière générale, la qualité et l'exhaustivité du diagnostic est à saluer.

Les sources des différentes cartographies sont à reprendre : SITERRE n'est pas une source en soi. Il convient d'indiquer à sa place « cadastre énergétique – Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air de Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Le contexte réglementaire du diagnostic pourrait utilement être actualisé en intégrant les premières pistes de travail de la PPE 3 publiées fin 2024 ainsi que du PNACC 3.

Le document gagnerait à intégrer les premières zones d'accélération pour les énergies renouvelables délibérées par les Communes dont aucune mention n'est faite dans le document.

Il est rappelé, pour la partie liée aux potentiels de développement des énergies renouvelables, que la Région ne considère pas les pompes à chaleur air comme des énergies renouvelables. En effet, ces pompes ont un coefficient de performance trop faible et une efficacité trop basse pour pouvoir être considérées comme des énergies renouvelables à part entière bien qu'elles figurent dans les objectifs nationaux.

L'analyse du potentiel agrivoltaïque est manquant dans les travaux.

L'hypothèse de 6ha / éolienne terrestre semble grandement surévalué. Partant du constat qu'une activité agricole est toujours possible sous les éoliennes installées, la méthode devrait être assouplie et le potentiel devrait être revu à la hausse.

En matière de d'adaptation / vulnérabilité climatique, il est dommage que le scénario de référence soit 2100. Il aurait été intéressant, puisqu'Algoe a utilisé Climat Diag, d'avoir une projection à 2030 ou 2050 permettant d'avoir un pas de temps pour le plan climat plus proche.

De plus, il est fait état de l'enjeu de submersion marine avec une élévation de 89 cm du niveau de la mer en 2100 mais sans illustration. Une carte montrant l'impact de celle-ci sur le territoire de l'agglomération serait un plus de même qu'une carte montrant les impacts des enjeux d'érosion côtière.

Enfin, il serait utile d'inclure dans le diagnostic l'identification des zones protégées, espaces naturels, sites Natura 2000, sites classés... du territoire de la communauté d'agglomération ainsi qu'un inventaire des espèces (faune, flore) et des habitats en s'appuyant notamment sur la base de données SILENE

2- Partie « Stratégie »

Le point 1.3 gagnerait à s'actualiser des dernières publications de la PPE 3, du PNACC 3,...

D'une manière générale, les objectifs présentés gagneraient à se prolonger jusqu'en 2035 afin de se mettre en cohérence avec les pas de temps retenus pour la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et les ambitions européennes.

En matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (point 3.1), il est à noter que si l'ambition 2030 respectant les objectifs régionaux et nationaux est à saluer, il est dommage que l'ambition 2050 soit en-deça.

En matière de consommation énergétique (point 3.3), il manque dans le rappel des objectifs régionaux ceux en énergie primaire, à savoir -27% en 2030 et -50% en 2050 par rapport à 2012.

En matière de production énergétique (point 3.4), il manque dans le rappel des objectifs régionaux ceux à 2030 du SRADEET, à savoir 32% de taux de couverture. Il est à noter qu'il est dommage que l'ambition de ce taux de couverture sur le territoire de votre EPCI soit inférieur à celui fixé par le SRADEET.

Par ailleurs, les filières retenues pour la définition des objectifs de production gagneraient à être développées. Ainsi par exemple, les distinctions suivantes doivent a minima être retenues :

- photovoltaïque au sol et en toiture,
- sources de méthanisation,
- séparation du bois énergie des autres sources de chaleur.

De même, le tableau de la page 21 tronque les intitulés de lignes d'une partie des objectifs ce qui ne permet pas d'en voir clairement le contenu. A ce titre, la séparation entre la « partie récupération de chaleur » et « chaleur » paraît incohérente, la géothermie et la thalassothermie devant, par exemple, se retrouver dans la même ligne et non être séparées. Il conviendrait ici de respecter la classification du SRADEET pour assurer une cohérence dans les comparaisons.

Une précision sur le nombre de toitures devant obligatoirement recevoir du photovoltaïque en vertu de la loi d'accélération des énergies renouvelables de Mars 2023 et leur potentiel énergétique serait un bon éclairage.

Dans le cadre de l'objectif affiché de reconquête de l'agriculture, il conviendrait de veiller à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques au service des continuités écologiques

Sur l'ensemble des cartographies en annexe, la commune de Théoule sur Mer est tronquée. Il conviendrait soit de corriger ce défaut, soit d'en préciser les raisons.

3- Partie « Plan d'Actions »

N°	Observations
2	Il serait intéressant d'inclure des formations « biodiversité » en faveur des élus et des services
4	Il serait intéressant d'intégrer dans ce budget vert la part fonctionnement. En effet certaines actions d'adaptation ne nécessitent pas de gros investissements mais des changements de mode de travail et de gestion, par exemple l'entretien des espaces désimperméabilisées qui ne peut pas tout mécaniser et qui peut induire une augmentation des couts de gestion. Il peut être intéressant de valoriser ces couts en mettant en avant le travail fait par les agents en terme de travail de proximité, d'information et sensibilisation des habitants / changement de posture des agents d'espaces verts qui peuvent faire aussi de la médiation pour expliquer les nouveaux modes de gestion.
5	Il serait intéressant d'ajouter des formations au mode projet interservices
13	Dans les partenaires il serait utile d'ajouter EnvirobatBDM, CAUE 06, l'agence d'urbanisme azuréeenne, l'ARBE et le Cerema, et dans les projets européens, le projet CARDIMED dont la Région est partenaire
17	Dans les partenaires rajouter le LIFE ARTISAN et le Cerema Il serait utile de spécifier les calendriers de mise en œuvre
18	Il serait utile de spécifier les calendriers de mise en œuvre et de veiller à ce que le futur PAT inclue des objectifs de biodiversité.
19	Il serait utile de spécifier les calendriers de mise en œuvre
27	Cette action est très dense et au regard du sujet elle mériterait d'être à minima scindée en 2 afin de préciser les sujets ou d'en rajouter. Par exemple la cyclo-logistique urbaine n'est pas évoquée comme une piste pour fluidifier et désencombrer les centres villes. Une action qui pourrait concernée la ville du ¼ d'heure et la seconde les enjeux d'accessibilités et mobilités à l'échelle de l'agglomération. Un lien est à faire avec l'action 31 dans laquelle la cyclo-logistique pas évoquée.
20	Dans la rubrique Partenaires de cette action, il est à noter : <ul style="list-style-type: none"> - Que Smart Avenir est un Collectif composé de fédérations immobilières, institutionnels, associations, énergéticiens, établissements financiers,... parmi lesquels GRDF n'est qu'un membre parmi d'autres - Qu'il semble manquer la Région qui peut intervenir via le dispositif Nos Territoires d'Abord.
23	Smart Avenir est un Collectif composé de fédérations immobilières, institutionnels, associations, énergéticiens, établissements financiers,... parmi lesquels GRDF n'est qu'un membre parmi d'autres

29	<p>Il semble manquer la Région parmi les partenaires : elle peut intervenir via le dispositif Zero Emission sur Route pour financer l'élaboration de SDIRVE.</p>
33	<p>Une incohérence est à soulever : dans le diagnostic, il est dit que cet aéroport est le second aéroport d'affaire et dans le plan d'action, le 13^{ème}.</p> <p>Sur le trafic et le nombre de passagers (moins de 10 000 / an) et la proximité de l'aéroport de Nice (25 kms), il serait opportun de réfléchir à d'autres usages de ce foncier important 100 h pour peut-être ne garder qu'une partie de l'activité (hélicoptère pour des navettes vers Nice).</p>
35	<p>Il est à préciser que l'étude du BRGM a été réalisée pour le compte de l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air et financé par la Région.</p> <p>La dernière ligne de la partie « Partenaires » manque de précision. En effet, le BRGM et la Région ne sont pas parties prenantes du contrat territorial de l'ADEME.</p> <p>La Région peut cependant financer une telle étude via son cadre chaleur et froid renouvelable.</p> <p>Le FEDER ne pourra pas venir financer une telle étude mais uniquement les travaux qui pourraient en découler.</p>
37	<p>Il est rappelé qu'en cas de revente de tout ou partie de la production photovoltaïque des différents projets au tarif d'achat réglementé, aucune subvention locale ne pourra être octroyée aux opérations.</p> <p>Parmi les partenaires, il manque la présence du réseau Energie Partagée qui présente plus de cohérence avec l'action que le réseau Capénergie</p>
38	<p>Il semble manquer la Région parmi les partenaires : elle peut intervenir via le Plan Solaire Régional pour financer études et installations solaires thermiques.</p>
40	<p>Parmi les partenaires, il manque la mention du GERES en tant que porteur du réseau Methasynergie</p> <p>Il semble manquer la Région parmi les partenaires financiers : elle peut intervenir via le cadre gaz Renouvelable pour financer études et installations de méthanisation. De plus, elle deviendra sous peu gestionnaire du fond chaleur de l'ADEME pour cette énergie.</p>
42	<p>Dans le contexte de l'action, il manque une mention au Plan Régional Hydrogène.</p>
47	<p>Il serait intéressant que l'EPCI intègre des questionnements sur le poids du tourisme en termes de ressources naturelles et si celui-ci, dans un scénario tel que donné par la TRACC à 2050 ou 2100, le territoire ne sera pas obligé de faire des choix notamment sur le volet ressource en eau.</p> <p>Il ne s'agit pas que de sensibiliser les touristes mais surtout les acteurs économiques sur un changement de modèle économique : y aurait-il toujours la même fréquentation si les 3 mois d'été sont des nuits tropicales ?,...</p>

	<p>Les éléments du diagnostic ne semblent pas suffisamment utilisés notamment sur le cout énergétique et l'impact sur les ICU des clim.</p> <p>Il serait utile de spécifier les calendriers de mise en œuvre</p>
--	--